Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

Band: - (2002)

Heft: 2

Artikel: De retour de Madrid : au travail!

Autor: Martin, Gerlind

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789384

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FDITORIA

Albert Eggli

Chère lectrice, cher lecteur,

Une grande institution comme Pro Senectute a toujours deux aspects qu'il lui faut considérer et développer en permanence: celui de son contenu et celui de son organisation. Les deux sont importants, mais ils n'ont pas la même valeur. Le contenu est primordial, c'est-à-dire notre mission, notre engagement qui consistent concrètement à offrir des conseils et à fournir des prestations aux personnes âgées qui en ont besoin, aujourd'hui comme demain. L'organisation vient seulement au second plan et doit toujours être au service du contenu. Si elle devient une fin en soi, elle perd sa raison d'être.

Le Conseil de Fondation a décidé d'examiner la stratégie de l'ensemble de la fondation et de la réorganiser. Les réflexions sur le contenu et celles qui portent sur l'organisation en font partie. Les premières sont au premier plan de la stratégie. La question est de savoir qui va avoir besoin de notre fondation et ce qu'on en attend dans l'avenir. Je me réjouis de pouvoir m'entretenir avec toutes celles et tous ceux qui exercent des responsabilités dans les organisations cantonales de Pro Senectute. Car la nouvelle stratégie doit être, bien évidemment, une stratégie commune.

La présente période statutaire de Pro Senectute Suisse touche à sa fin. De nouvelles élections auront lieu lors de l'assemblée de la Fondation du 21 juin 2002. Je remercie toutes les personnes qui se sont engagées et qui remettent aujourd'hui leur mandat.

Albert Eggli

Président du Conseil de Fondation

L'air du temps

De retour de Madrid: au travail!

Une délégation de huit personnes, composée de représentantes et représentants d'organisations d'aînés et de membres de l'administration fédérale, a représenté la Suisse à Madrid lors de la conférence mondiale de l'ONU sur la question du vieillissement. Qu'est-ce que leur participation leur a apporté? Trois membres nous font part de leurs impressions.

«La Suisse a l' un des meilleurs systèmes en ce qui concerne la sécurité matérielle», dit Angeline Fankhauser après son retour de la conférence mondiale de l'ONU sur la question du vieillissement à Madrid, «mais la politique de vieillesse ne porte pas que sur la sécurité matérielle». La coprésidente du Conseil suisse des aînés était membre de la délégation suisse présidée par la conseillère fédérale R. Dreifuss. D'après ce qui est ressorti de nombreux dialogues, A. Fankhauser a eu l'impression que «les droits fondamentaux des personnes âgées sont menacés dans le monde entier». Des délégués d'Etats africains ont, par exemple, fait remarquer que les progrès économiques ont entraîné une dégradation des structures sociales dans de nombreux pays, ce qui affecte les personnes âgées à différents niveaux. Des programmes sociaux, soutenus par des pays industrialisées, seraient nécessaires. «Nous devons davantage tenir compte de la problématique de la génération des aînés dans la coopération au développement», a déclaré R. Dreifuss à un journaliste du «Bund» de Berne (l'un des rares quotidiens ayant livré à ses lecteurs un compte rendu détaillé de la conférence). «Nous avons découvert les enfants, puis les femmes, nous devons maintenant apprendre à connaître les besoins spécifiques de la génération des aînés. Nous devons aussi plus de solidarité matérielle aux pays d'où

sont issues les personnes qui ont immigré et qui immigrent en Suisse.»

«A quoi sert un plan d'action international, s'il y a de si grandes différences entre les pays?», se demande Albert Eggli, sceptique après tout ce qu'il a entendu à Madrid. Et pourtant: «Le vieillissemnet démographique est un phénomène mondial, même s'il ne soulève pas partout les mêmes problèmes.» Le président du conseil de Fondation n'a certes pas de recette pour la situation dans les pays en voie de développement et dans les nouveaux pays industrialisés, mais il renvoie à l'histoire de Pro Senectute: des organisations orientées sur les besoins spécifiques de chaque pays pourraient peut-être influencer leur développement en faveur des personnes âgées.

Stimuler — prendre des initiatives

«Le plan d'action doit stimuler», dit Alfons Berger, directeur adjoint de l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS), qui présida la délégation après le départ de R. Dreifuss. Ce plan serait une sorte de modèle international et montrerait que les aspects de la vieillesse doivent être pris en compte dans tous les domaines de la société et de l'existence et pas seulement dans les discussions sur les rentes de vieillesse. La conférence de l'ONU, d'après A. Berger, a été positive pour de nombreuses raisons: elle a rendu possible un contact, a permis un échange d'expériences avec des ONG et a notamment conduit à réaliser un rapport de la Suisse sur la situation.

Albert Eggli est persuadé que «nous, les organisations pour la vieillesse en Suisse, devons maintenant travailler au changement.» Toutefois, les priorités doivent d'abord être définies. Le maintien des droits fondamentaux des personnes âgées comme le sont l'autodétermination, la liberté, la mobilité et la dignité, est aussi un thème important en Suisse, selon A. Fankhauser. Le Conseil suisse des aînés et la FARES (Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse) sont par exemple préoccupés par l'introduction de systèmes de qualité pour les soins, systèmes qui ne respectent pas le droit à la liberté de mouvement des patientes et des patients.

Gerlind Martin

Comment continuer après Madrid?

L'assemblée mondiale de l'ONU à Madrid est surtout importante pour la discussion publique du thème de la vieillesse, dit François Huber. Le responsable de l'unité spécialisée «Questions de la vieillesse» de l'OFAS considère que «changer l'image des personnes âgées dans la société» est une tâche centrale. La question de savoir comment mettre en place les revendications avancées dans le *rapport suisse sur la situation actuelle reste ouverte. Pour donner suite à l'assemblée de Madrid et à ce rapport, F. Huber va prochainement clarifier la question suivante: «Où l'OFAS estime-t-il qu'il y a urgence à agir?». Cette estimation doit être discutée avec le groupe de travail qui collabora au rapport. Lors d'un colloque en janvier 2003, on discutera des questions posées dans le rapport suisse et du plan d'action international. Il est clair, aujourd'hui déjà, que des organisations comme Pro Senectute et le Conseil suisse des aînés devront jouer un rôle actif, si l'on veut que certaines revendications aboutissent.

*Longévité – défi de société et chance culturelle. Contribution de la Suisse aux débats de la deuxième assemblée mondiale sur le vieillissement, Madrid, 2002.

Référence: OFCL, publications, 3003 Berne; consultation sur Internet: www.bsv.admin.ch